

# Conditions de Location

## Emplacement et Hébergement Locatif

- Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.
- Les réservations ne sont effectives qu'à réception de l'engagement de réservation (ce document signé), du bulletin de réservation accompagné de l'acompte correspondant et de l'accord du camping. Assurez-vous auparavant des disponibilités en contactant le camping au 02.97.74.91.07 ou au 06.48.07.68.05.

### Réservation d'un emplacement :

- L'encombrement maximum par emplacement est : un véhicule + une caravane ou une toile de tente.
- **L'emplacement pourra être occupé à partir de 14 heures et devra être libéré pour 12 heures.**
- Pour tout branchement électrique, prévoir une prise européenne étanche.
- Toute modification en cours de séjour (nbre de personnes) doit impérativement être signalée à l'accueil.

### Réservation d'un hébergement locatif :

- En cas de retard pour votre arrivée, veuillez nous en aviser : en l'absence de message **écrit ou téléphonique** du locataire, précisant qu'il a dû différer la date d'arrivée, la location deviendra vacante le jour même de l'arrivée prévue sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Malgré un départ anticipé, les frais de séjour sont à verser.
- Les droits de location (acompte de 30% du séjour + frais de réservation) devront être réglés dès réception du contrat de location et joints à l'exemplaire à retourner. L'acompte sera déduit du montant des redevances mais non remboursé par le camping en cas d'annulation. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir : les frais de réservation + un montant égal à 30% du coût intégral de votre séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée. Le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- **Le mobile home pourra être occupé à partir de 16 heures et devra être libéré pour 10 heures le jour de votre départ en saison (week-end : arrivée 14 heures et départ 12 heures).**
- Le solde du séjour devra être intégralement réglé **le jour** de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée ou d'un départ anticipé.
- Les hébergements sont loués pour un nombre de personnes indiquées sur le tarif en vigueur. Aucun surnombre ne pourra être envisagé sans autorisation de la direction.
- Les hébergements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. Toute dégradation de l'hébergement, ou de ses accessoires, donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location devra être rigoureusement identique à celui du début de location, tout manquant devra être payé par le locataire.
- En garantie de ces dispositions, une caution de 300 € sera exigée du locataire le jour de son arrivée en **2 chèques** : un de 250 € de garantie contre les dégâts éventuels. Il sera restitué au moment du départ, après vérification de l'installation et un chèque de 50 € pour couvrir les frais de ménage de fin de séjour, y compris réfrigérateur, four, toilettes, douche. Il sera restitué si le logement est laissé dans le même état de propreté qu'à la livraison. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.
- **Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile.** En cas de départ en dehors des heures de bureau, la caution sera retournée par courrier au locataire après inspection des lieux.
- Le camping se réserve le droit d'expulser tout contrevenant au règlement intérieur.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :